

# Agir avec l'ACAT

Pour un monde sans torture ni peine de mort

## ÉDITORIAL

*Chères et chers membres de l'ACAT,*

**D**ans les années 80, alors que j'étais encore enfant, deux fois par an, une cousine de ma mère apportait deux ou trois sacs de vêtements qui étaient devenus trop petits pour ses enfants. C'était chaque fois une grande fête pour nous. Plus tard, H&M, Zara et d'autres se sont installés dans nos grandes villes. J'ai découvert le shopping de vêtements : tant de choses, si belles et si bon marché. La fête était encore plus grande qu'avec la cousine.

Mais à mesure que le contenu de ma garde-robe s'est étoffé, l'expression « fast fashion » s'est imposée, et avec elle les préoccupations relatives aux conditions de travail, à la mort des petits magasins, au consumérisme et à l'impact écologique. Depuis, le shopping de vêtements a cessé d'être un plaisir, mais est devenu un vrai casse-tête si l'on veut tout faire correctement. Et maintenant nous apprenons qu'au moins un cinquième de notre coton est produit par des Ouïghours dans le cadre du travail forcé (voir aussi la campagne actuelle du Vendredi saint). Que faire ?

Lorsqu'il s'agit de faire des achats, nous avons un grand avantage : nous sommes des clients. Nous avons le droit de savoir pour quoi nous dépensons notre argent. Poliment mais avec insistance, nous pouvons poser des questions et ainsi persuader nos marques et nos détaillants d'être plus équitables et transparents dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Grâce à l'appel urgent de ce mois-ci, vous pouvez demander à votre marque préférée quelle est sa position sur le travail forcé dans les plantations de coton et les usines en Chine. Vous joindrez-vous à nous ?

Nous espérons aussi vous voir à notre Assemblée générale virtuelle le 12 juin (plus d'informations en page 4). D'ici là, bonne suite à vous !



*Katleen De Beukeleer*

Katleen De Beukeleer  
Responsable campagnes  
& communication

## CAMPAGNES

### Journée des droits de l'homme : pétition concernant le Brésil

Malgré la pandémie, qui a rendu impossible la diffusion à large échelle de pétitions, 1922 signatures ont été recueillies pour la pétition proposée pour la Journée des droits de l'homme 2020. Elles seront envoyées ces prochaines semaines au président et au ministre de la Justice brésiliens. Cette pétition demande au gouvernement du Brésil de mettre fin au harcèlement et aux attaques dont sont victimes les personnes qui défendent leur terre ou leurs droits fondamentaux. Les autorités doivent aussi enquêter sur les événements survenus dans la région de Minas Gerais, où la police a violemment expulsé quatorze familles des terres où elles vivaient, détruisant au passage l'école et les champs.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont récolté des signatures ! KDB

### Abolition de la peine de mort en Virginie

Bonne nouvelle : l'État américain de Virginie a aboli la peine de mort en février 2021. Il s'agit du 23<sup>e</sup> État américain, mais aussi du premier État du Sud à abandonner ce châtiment. Nous sommes très heureux de ce changement – même si contrairement à notre demande, Nestlé n'a pas usé de son influence en Virginie, où se trouve son principal siège américain, pour œuvrer à cette abolition. Nous remercions toutes les personnes qui, par leur signature, ont appuyé cette demande durant notre **campagne du Vendredi saint 2019** intitulée « Être ou ne pas être humain. La peine de mort aux États-Unis et l'avilissement de l'être humain ». KDB

→ Vous trouverez plus d'informations sur l'abolition de la peine de mort en Virginie et sur nos demandes envers Nestlé sur la page d'accueil du site [www.acat.ch](http://www.acat.ch).

XINJIANG / CHINE : le peuple ouïghour

## Le coton du Xinjiang : aussi dans mes habits ?

Et les entreprises dans lesquelles nous achetons nos habits, jouent-elles un rôle dans la tragédie des Ouïghours.e.s au Xinjiang ? Avec l'appel urgent de ce mois, demandez des comptes directement aux responsables de vos magasins préférés !



ainsi produits sont très probablement ceux que nous utilisons.

### Les droits humains par le porte-monnaie

Dans l'appel urgent de ce mois, nous vous proposons d'interpeller les entreprises et les magasins en Suisse dans lesquels vous avez l'habitude d'acheter vos habits ou vos masques anti-Covid. Le but est de demander aux responsables de ces filiales si elles effectuent un contrôle sérieux sur l'origine du coton présent dans les produits vendus en Suisse. Les entreprises sont aussi interpellées sur les mesures qu'elles ont prises ou ont l'intention de prendre pour cesser l'achat de coton, ou d'articles en coton en provenance de Chine afin que cesse la répression à l'encontre des Ouïghours et des autres minorités ethniques au Xinjiang. Une absence de réaction de ces entreprises vous inclinerait certainement à reconsidérer vos achats auprès d'elles. Ce genre d'action est efficace. Les entreprises sont très attachées à leur image auprès du public. La société H&M par exemple a récemment renoncé à traiter avec un producteur chinois en raison d'accusations de travail forcé d'Ouïghours.

### Demandons des comptes à nos magasins favoris !

Ci-contre nous vous proposons cinq adresses d'entreprises en Suisse à qui vous pouvez écrire. Choisissez-en au minimum deux que vous recopierez en haut à droite des deux lettres annexées (sans oublier votre propre adresse d'expéditeur en en-tête). Bien entendu, vous pouvez écrire à d'autres entreprises en Suisse dont vous êtes clients.

SOURCES : ACAT-Luxembourg avec forum.lu/  
New York Times / www.gfbv.ch/  
www.enduyghurforcedlabour.org

### Suggestion d'envoi de l'appel urgent à :

**Adresses à recopier en haut à droite des lettres à envoyer. Vous pouvez aussi envoyer les lettres aux entreprises de votre choix !**

M. Fabrice Zumbrunnen  
Président de la Direction générale  
Fédération des coopératives **MIGROS**  
Limmatstrasse 152  
8031 Zurich

Société coopérative **Coop**  
M. Roy Mor  
HC 50-59  
Bekleidung und Schmuck  
Thiersteinerallee 14  
CP 2550  
4002 Bâle

Mme Silvia Pfeiffer-Fischer  
M. Franco Savastano  
Direction **GLOBUS SA**  
Lintheschergasse 7  
8001 Zurich

M. Jérôme Gilg  
Chief Executive Officer  
**MANOR SA**  
Rebgasse 34  
4058 Bâle

M. Jean-Luc Battaglia  
Directeur  
**C&A Mode SA**  
Oberneuhofstrasse 6  
CP 1045  
6340 Baar

**Port par lettre : 1.00 fr. (courrier A)**

**Si les entreprises vous répondent, merci d'envoyer copie des réponses au Secrétariat de l'ACAT-Suisse.**

Merci de votre engagement !

Délai d'intervention :  
**16 avril 2021.**  
**Merci beaucoup !**

Les témoignages et les rapports de plus en plus nombreux et détaillés sur la situation au Xinjiang ne laissent désormais plus de doutes sur la répression exercée par le gouvernement chinois sur les Ouïghours, dont le travail forcé de masse, à l'aide duquel la Chine exporte son coton en Occident. Les « China Cables » publiés dans le *New York Times* de novembre 2019 ont fourni des preuves solides sur l'ampleur de cette tragédie. Comme la campagne du Vendredi saint 2021 de l'ACAT l'a également mis en avant, des centaines de milliers d'Ouïghours sont forcés de travailler dans les champs et les camps du Xinjiang pour récolter et produire le coton qui sert en grande partie à confectionner les habits que nous portons.

### Le coton de la honte

Selon diverses ONG expertes en droits humains, entre un quart et un sixième des produits en coton serait lié au travail forcé et aux violations des droits humains au Xinjiang (voir entre autres la pétition « End Uyghur Forced Labour »). De plus, de nombreux producteurs de masques anti-Covid ont recours au travail forcé en Chine. Une grande partie des masques

## Mauvaise nouvelle

### MAROC / SAHARA OCCIDENTAL

La justice marocaine a confirmé les lourdes peines de prison pour **Naâma Asfari et d'autres militants sahraouis**, jugés coupables d'avoir tué en 2010 onze hommes des forces marocaines dans le Sahara occidental. En 2013, ce groupe de Sahraouis avait été condamné par un tribunal militaire à des peines allant de vingt ans de prison à la perpétuité dans le procès dit de « Gdeim Izik ».



SOURCES : Le Monde / RFI.fr • AU 2020-10 / FU 2019-05 / FU 2018-05 / AU 2018-01 / NdV 2017-05 / FB 2017-03 / FU 2017-01 / FU 2016-11 / NdV 2013-06 / SECR 2013-04 / AU 2013-04

## Bonnes nouvelles

### IRAN



La défenseuse des droits humains **Narges Mohammadi** a été libérée de manière anticipée le 8 octobre 2020. Sa santé s'était dégradée en prison et elle présentait des symptômes du Covid-19. Arrêtée et incarcérée en 2015, elle

devait purger une peine de prison de dix ans en lien avec son travail en droits humains.

SOURCES : Amnesty International / ACAT-Allemagne • FU 2020-06

### SUISSE / ÉRYTHRÉE

Juste avant Noël 2020, **Robel Teklay** a obtenu un permis B, octroyé par le service de la population du canton du Jura. Et ce après une grande mobilisation de la population, des ONG, des députés au parlement jurassien, un appel urgent de l'ACAT, et l'engagement de la famille d'accueil jurassienne de Robel. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a finalement donné son feu vert pour une régularisation. Robel Teklay, requérant d'asile érythréen en Suisse, s'était vu retirer son admission provisoire en 2019 – tout comme une centaine d'autres personnes – lors d'une réévaluation du SEM, alors que l'Érythrée continue de bafouer les droits humains à large échelle, et que Robel était très bien intégré et subvenait à ses propres besoins.

SOURCE : famille Schnetz, Jura • AU 2019-12

#### Abréviations :

AU : Appel urgent • FU : Follow-up • NdV : Nuit des veilleurs  
FB : Facebook • SECR : Intervention du Secrétariat



IMAGE : Volker Schulz

## La vieille dame, sa chienne Raya et l'église

En ces temps de pandémie, elle n'avait plus l'énergie d'aller à l'église. L'édifice avait d'abord été fermé, avant de n'accueillir que 15 personnes. Et puis, promener la chienne était la première chose à faire après le déjeuner. Se dépêcher pour aller à l'église ensuite lui était devenu impossible. C'est alors qu'elle a trouvé un nouveau refuge : la célébration retransmise sur ZDF. Raya a appris à attendre jusqu'à la fin, après 10 heures. Il y avait ensuite sa promenade. En été, Elisabeth est retournée certains dimanches à l'église. Elle appréciait les discussions lors du café qui suivait, puis se dépêchait de rentrer en remontant la colline. À l'automne, elle est de nouveau restée chez elle, regardant la célébration à la télévision.

La collecte commençait à lui manquer. L'ACAT et tant d'autres œuvres avaient urgemment besoin de cet argent. Lorsqu'elle promenait sa chienne, sa mauvaise conscience la tourmentait. C'est alors qu'elle a décidé de donner les billets de 20 francs économisés – 80 francs par mois – à l'ACAT. L'idée lui plaisait. Après tout, la Bible dit : « Dieu aime celle qui donne avec joie. » Oui, Elisabeth a ressenti de la joie et a chanté pour Raya. La vie peut être si simple ! Elisabeth a hâte de pouvoir déposer le prochain billet dans le tronc et se réjouit que le fait d'aller à l'église le dimanche redevienne une évidence.

Elisabeth C. Miescher

## Assemblée générale du samedi 12 juin 2021

Les 40 ans de l'ACAT-Suisse : pour l'occasion, le Comité et le Secrétariat avaient envisagé une assemblée générale festive, au caractère exceptionnel. Mais actuellement, la situation sanitaire ne nous permet malheureusement pas de miser avec certitude sur une AG avec présence physique des membres.

L'année dernière, le coronavirus nous a contraints à organiser un vote par correspondance. La participation élevée (232 membres) a certainement été un aspect positif de cette forme de participation démocratique, qui n'a cependant permis ni discussions ni échanges personnels.

Pour cette raison, le Comité a décidé que l'AG de cette année aura lieu en ligne. Pour certains, cette forme de réunion fait désormais partie du quotidien. Mais nous avons conscience que d'autres membres n'ont quasiment aucune expérience en la matière. Quoi qu'il en soit, pas de panique : tout ce dont vous avez besoin pour participer est une connexion à Internet par le biais d'un ordinateur ou d'un téléphone portable, ainsi qu'une adresse e-mail. **Le reste des informations vous parviendra mi-avril** avec

la convocation à l'AG. En attendant, vous pouvez déjà, si besoin est, vous renseigner auprès de quelqu'un qui a déjà utilisé Zoom ou une autre plateforme de visioconférence.

Nous nous réjouissons d'emprunter de nouvelles voies avec vous et d'échanger, par écran interposé, certes, mais sans masques ! BR



Tous ensemble – une AG, comme nous la souhaitons à nouveau ... (AG 2018 dans la Maison des religions à Berne ; IMAGE: ACAT-Suisse)

## La prière porte des fruits



« La prière porte des fruits. ACAT Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. »  
Le groupe ACAT d'Ittigen a fait installer ce panneau dans le jardin du centre œcuménique d'Ittigen, au terme d'une célébration religieuse. Il accompagne un amélanchier qui ne cesse de porter des fruits.

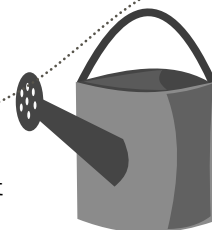
## IMPRESSUM

Éditrice ACAT-Suisse • Rédaction Katleen De Beukeleer (KDB, coordination, k.debeukeleer@acat.ch), Dominique Joris (DJ, appels urgents, d.joris@acat.ch), Elisabeth Miescher, Bettina Ryser (BR) • Conception Katleen De Beukeleer  
Traduction Solenne Rocher • Impression Funke Lettershop AG, Zollikofen • Prochaine édition mi-avril 2021

ACAT-Suisse – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture  
Speichergasse 29 • Case postale • CH-3001 Berne  
Tél. +41 (0)31 312 20 44 • www.acat.ch • info@acat.ch  
IBAN : CH 16 0900 0000 1203 9693 7

Joyeuses Pâques

Le Comité et le Secrétariat vous souhaitent à toutes et à tous de joyeuses Pâques !



Votre don en bonnes mains.